



L'ÉCRITURE RADIO

2023-2024



Objectifs de la formation

- Connaître et maîtriser les règles de l'écriture radio.
- Être capable de rédiger une brève, un flash, un papier, un portrait ou une chronique dans un temps restreint.

Public : Journalistes, animateurs, podcasteurs

Prérequis : connaissance du média radio, expérience rédactionnelle, maîtrise de la langue française.

Durée : 2 jour (14h)

Prix : 1 600 €/personne. Tarif de groupe : nous consulter.

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel : studio IJTM ou lieu de travail des stagiaires.
- Approche théorique et pratique de la matière, avec suivi pédagogique, exercices tutorés.

SOCRATE SAS

9 rue Archimède 59650 Villeneuve d'Ascq – 03 28 37 04 16 – contact@socrate-formations.fr

Numéro d'activité : 31 59 089 27 59 – SIREN : 811 076 223 – APE 8559 B

Contenu

- **Partie 1 : Les fondamentaux de l'écriture radio**
 - Présentation des bases de l'écriture radio et exercices d'écriture

- **Partie 2 : La brève**
 - Connaître les différents styles de brèves (info, météo, agenda...)
 - Savoir rédiger une brève concise et percutante, qui donne à voir (structure, ton, contenu)
 - Ateliers d'écoute, exercices pratiques et réécoute critique.

- **Partie 3 : Le papier et ses variantes**
 - Appréhender les différents styles de papier : portrait, chronique, billet...
 - Collecter des infos et raconter une histoire
 - Rédiger un papier dans un temps contraint
 - Travail de rédaction, enregistrement et réécoute critique.

- **Partie 4 : De l'écriture à la voix**
 - Ponctuation et respiration
 - Pose de la voix, articulation

- **Partie 5 : Le flash info**
 - Choix des infos, structuration et hiérarchie
 - Enchaînement, transitions et fluidité
 - Exercices de rédaction et de lecture rapide avec réécoute critique.

Modalités d'évaluation

L'appréciation des résultats se fera à travers la mise en œuvre d'une procédure d'évaluation continue tout au long de la formation par le biais d'exercices pratiques corrigés individuellement.

Modalités et délais d'accès :

- Inscription définitive à la signature de la convention.
- La formation démarre dans le mois suivant la signature de la convention.

Accessibilité des personnes en situation de handicap : Le centre de formation met en œuvre les moyens pour permettre l'accès des formations aux personnes en situation de handicap. Les dispositifs pédagogiques peuvent être adaptés en fonction des spécificités du handicap. Un entretien sera organisé afin de préciser les conditions de faisabilité du projet de formation. Contacter le référent handicap : cardinaux@ijtm.fr - 03 28 37 04 16